

# **LE RAID SOLAIRE**

## **Solar'raid - Hent an Heol**

## **RÈGLEMENT 2026**

**Le règlement officiel encadre strictement le Raid Solaire et garantit la sécurité de tous, la sportivité, l'équité absolue et le bon déroulement de l'épreuve. Le respect de ce règlement est impératif.**

**Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis par l'organisateur jusqu'au jour de l'épreuve. La version applicable du Règlement Sportif est celle en ligne sur le site Internet [sportbreizh.com](http://sportbreizh.com)**

### **1/ L'ORGANISATION**

Le Raid Solaire est une épreuve individuelle à allure libre organisée par l'association Sportbreizh, épreuve à allure libre de 300 kilomètres, qui relie le Mont Saint-Michel (50) au Mont Saint-Michel de Brasparts (29). Elle se déroulera le dimanche 28 juin 2026.

### **2/ OBLIGATIONS LIÉES À CE RÈGLEMENT**

L'inscription au Raid Solaire implique l'acceptation totale du présent règlement, ainsi que des Conditions Générales de Vente (CGV) de l'association Sportbreizh et de toutes les consignes et recommandations qui en découlent et ce, sans réserve avant, pendant et après l'épreuve.

### **3/ RESPONSABILITÉ CIVILE**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la FFC ; les participants licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Licenciés ou pas, il incombe aux participants d'être personnellement assurés pour leurs propres dommages corporels et matériels. Seuls les vélos à propulsion humaine sont autorisés.

Un participant provoquant une chute engage sa responsabilité civile, les dégâts matériels ne sont couverts que si la responsabilité de l'organisation est prouvée.

En cas d'accident, le participant autorise les services de secours à communiquer son nom, prénom et/ou numéro de dossard aux organisateurs de la manifestation afin que ces derniers puissent prendre contact avec un membre de sa famille le cas échéant.

## 4/ L'ÉPREUVE

Le Raid Solaire est une organisation qui se déroule le dimanche 28 juin 2026. Le départ sera donné sur le parking d'Armor-lux au 66, route du Mont Saint-Michel 50170 BEAUVOIR et l'arrivée au sommet du Mont Saint-Michel de Brasparts.

Les concurrents, majeurs à date de l'épreuve, devront relier les deux monts entre le lever et le coucher du soleil. La ligne de départ ouvrira à 6h04 et la ligne d'arrivée fermera à 22h14.

## 5/ LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Au regard de la distance, les participants s'assurent scrupuleusement avant de s'engager de leur aptitude physique à la pratique du cyclotourisme sur une telle distance.

Le port du casque est obligatoire en toute circonstance. En cas d'accident, l'organisation dégage sa responsabilité pour les conséquences liées au non port de celui-ci.

Les autocollants de cadre sont attachés en évidence à la tige de selle et ne doivent pas être enroulés autour de la tige.

Les participants sont tenus de se présenter sur la ligne de départ avec un vélo en bon état à tous les niveaux (mécanique, freinage, pneumatiques...) et un nécessaire de réparation (chambre, pneus...).

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve ainsi que sur les opérations de départ et d'arrivée, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur, et de ses partenaires agréés, pour l'utilisation faite de son image.

Le participant certifie qu'il est en bonne santé, qu'il est apte à participer à une épreuve d'endurance de 300km, qu'il ne fait pas l'objet de contre-indications médicales (cardiaque, respiratoire ou autre) à la pratique d'un tel sport. Le participant certifie qu'il est pleinement conscient des risques physiques et environnementaux liés à ce type d'épreuve. Il reconnaît que sa participation se fait sous sa propre responsabilité, et s'engage à adopter une conduite prudente et adaptée à ses capacités physiques tout au long de l'épreuve. Il pourra être mis hors-raid si l'un des membres de l'organisation le juge nécessaire.

L'engagement est accepté dans les conditions suivantes :

- Pour les licenciés (FFC, UFOLEP, FFTRI, FSGT, FFCT VELO SPORT, FF HANDISPORT...), joindre au moment de l'inscription un fichier de la licence comportant la mention "autorisé en compétition".
- Pour les licenciés FFCT VÉLO RANDO, FSGT et les non-licenciés, joindre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.

L'utilisation d'un guidon triathlète et l'accompagnement par un animal de compagnie sont interdits sur les épreuves.

Le participant devra être âgé d'au minimum 18 ans au moment du départ du raid.

## 6/ SÉCURITÉ

Chaque participant disposera sur son dossard d'un numéro d'urgence à appeler en cas de nécessité, en cas d'urgence avérée.

L'épreuve est un parcours à effectuer en intégralité à vélo en suivant strictement la trace GPS fournie par Sportbreizh. Les participants doivent respecter le Code de la route en vigueur.

Les épreuves se déroulent en solo, en duo ou en quatuor. Des groupes plus importants ne seront pas tolérés pour des raisons de sécurité.

Afin de privilégier la sécurité pendant l'épreuve, les organisateurs se réservent le droit de mettre hors course des participants ayant une incapacité mathématique de rejoindre la ligne d'arrivée dans les temps. Ces participants pourront poursuivre leur route à titre personnel et en dehors de l'organisation. En dehors de la bulle course, ces coureurs ne sont plus couverts par l'assurance de l'organisation, qui décline toute responsabilité en cas d'accident.

## 7/ MODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font :

- **En ligne** (recommandé) à partir du site Internet [www.sportbreizh.com](http://www.sportbreizh.com) et du site de Sport Innovation avec paiement sécurisé.

Le coût de l'inscription en ligne est à la charge du coureur.

Clôture des inscriptions en ligne le 26 juin à 23h59.

Le dossard ne pourra en aucun cas être transmis à un autre participant.

Les tarifs :

Epreuve	Offre de lancement (valable 10 jours)	Offre de Noël (Jusqu'au 25 décembre )	Jusqu'au 1er mars	Jusqu'au 26 juin	Maillot souvenir	Repas
Solar'Raid	50 €	60 €	70 €	80 €	+ 45 €	+20 €

Hébergement au départ	Repas à l'arrivée	Nuitée à l'hôtel (½ pension) au départ (27/06) En chambre twinn	Trajet en car Braspars > Mt St Michel le 27/06 Départ à 14h	Trajet en car Braspars > Mt St Michel le 28/06 Départ à 20h
-----------------------	-------------------	--	---	---

+45 €	+20 €	+80€	+25€	+25€
-------	-------	------	------	------

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue coupable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Le maillot souvenir est uniquement commandable jusqu'au 10 avril, 23h59. Passé cette date, il ne pourra plus être réservé.

## 8/ RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se fera sur le site de départ le jour du raid.

## 9/ CHARTE DE BONNE CONDUITE

- Les participants sont tenus de respecter strictement le code de la route, même en cas de présence de bénévoles, motards sécurité et/ou véhicules de l'organisation.
- Les participants s'engagent à respecter l'environnement. Il sera par exemple demandé aux participants de se débarrasser de leurs déchets aux points de ravitaillements; les gels ou autres produits pris en dehors des ravitaillements officiels doivent être conservés.
- Les participants s'engagent à suivre les consignes de course à la lettre : signalisation et consignes de sécurité des organisateurs.
- Les participants s'engagent à respecter les commissaires de course, les bénévoles, les spectateurs, les riverains, les usagers de la route et les autres participants.
- Obligation est faite de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais.

L'engagement au Solar'raid engendre automatiquement l'acceptation de ce présent règlement.

Chaque participant se voit remettre une balise GPS qui permettra de suivre sa progression en temps réelle."

L'assistance non autorisée en dehors des points de ravitaillement, la présence d'un véhicule suiveur, la non-assistance à personne en danger, les graves incivilités et le non-respect du code de la route entraîneront la disqualification immédiate.

## 10/ VÉHICULES

Seuls les véhicules de l'organisation (sécurité, secours, assistance) sont autorisés à suivre le déroulement de l'épreuve.

Les véhicules suiveurs ne sont pas autorisés et les concurrents ne pourront pas être assistés en dehors des points de ravitaillement officiels. Les localisations de ces ravitaillements seront indiqués en amont du Raid solaire.

## 11/ CHRONOMÉTRAGE

Il est effectué via une puce électronique pour toutes les épreuves chronométrées. La puce est positionnée sur l'autocollant de cadre et elle ne sera pas récupérée à l'issue de l'épreuve. Chaque concurrent disposera également d'une balise GPS.

Le chronométrage est confié à un prestataire spécialisé. L'organisation décline toute responsabilité concernant des puces qui pourraient être défectueuses.

Sous réserve de l'autorisation d'utiliser les routes prévues, l'itinéraire est celui transmis dans votre dossier. Le parcours, est balisé par des flèches de couleur. Il comporte des contrôles officiels, mais des contrôles secrets pourront être implantés.

Les participants doivent rester sur l'itinéraire imposé. Nous attirons votre attention sur le fait que ne plus être sur l'itinéraire officiel entraîne la suspension de l'assurance.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours et/ou les lieux de contrôles susmentionnés, notamment au cas où l'autorisation d'emprunter les routes ne serait pas accordée par les pouvoirs publics.

En tout lieu et à tout moment le participant et ses accompagnateurs éventuels doivent rester corrects vis-à-vis des contrôleurs. Les accompagnateurs devront respecter les consignes des bénévoles sous peine de sanction des participants.

## 12/ REMISE DE RÉCOMPENSES

La remise des récompenses se fera à proximité de la ligne d'arrivée après vérification des traces.

## 13/ VIGILANCE VOLS

L'organisation n'est en aucun cas responsable des éventuels vols de matériels qui n'auraient pas été placés sous sa responsabilité et rappelle à chaque participant de ne pas mettre en évidence et laisser sans surveillance des biens de valeur.

## 14/ REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Sportbreizh, responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gestion de ses relations avec les participants aux évènements qu'elle organise (traitement et gestion des inscriptions).

Vous êtes informé que vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal auprès de l'association SPORTBREIZH 29, rue du Père Gwenaël 29 470 PLOUGASTEL-DAOULAS, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à l'adresse précitée. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter l'Association Sportbreizh. Vous disposez de la possibilité de saisir la Cnil si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions applicables.

Rappelons tout de même que tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve ainsi que sur les opérations de départ et d'arrivée, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur, et de ses partenaires agréés, pour l'utilisation faite de son image.

## 15/ COORDONNÉES DES ORGANISATEURS

SPORTBREIZH

29, rue du Père Gwenaël

29 470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Site Internet : -

Mail : -